

Date de dépôt: 13 décembre 2006

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. François Gillet : Où en sont les discussions entre l'Etat et l'ACG concernant les transferts de charges et de compétences ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 1^{er} décembre 2006, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

En date du 5 avril 2006, le Conseil d'Etat répondait à l'IUE 262 de M. Guy Mettan en annonçant notamment que les propositions des deux sous-groupes de travail « Etat-Communes » aboutiraient à l'élaboration d'un rapport complet pour le 30 juin 2006.

Or, il apparaît qu'en cette fin d'année 2006 :

- aucun rapport sur les travaux de ces deux sous-groupes n'a été publié,*
- les discussions n'ont, à ce jour, abouti à aucun résultat concret,*
- les propositions des communes se heurtent au manque d'ouverture de l'administration cantonale.*

Pourtant, il est important d'avancer rapidement sur ce dossier que le Conseil d'Etat considère, à juste titre, comme prioritaire !

Je remercie donc le Conseil d'Etat de bien vouloir nous informer de l'état des réflexions de ces deux sous-groupes et de la manière dont il envisage de poursuivre les discussions et des démarches qu'il compte entreprendre pour aboutir à des résultats concrets, en vue de l'élaboration du budget 2008.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Lors de sa séance du 17 novembre 2006, le Grand Conseil a pris acte du rapport du Conseil d'Etat du 18 octobre 2006 sur la motion 1611 « pour une approche globale du désenchevêtrement et des transferts de tâches, charges et compétences entre canton et communes » (M 1611-A).

L'interpellateur est ainsi invité à s'y référer, le rapport précité répondant précisément à ses interrogations dans la mesure où il est possible d'y répondre au stade actuel des travaux.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le vice-président :
Laurent Moutinot